

AVIS DE SOCETES

ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES - SOTUVER

Siège social : ZI .Djebel Ouest 1111 -Bir Mchargua Zaghouan

La Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER, publie ci dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M. Sami MENJOUR et M. Fahmi LAOURINE.

Bilan
(Exprimé en Dinars)

		Solde au	
	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 447 437	1 434 713
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 255 648)	(1 111 136)
Immobilisations incorporelles nettes	(B.1)	191 789	323 576
Immobilisations corporelles		148 069 583	134 391 944
- Amortissements des immobilisations corporelles		(82 007 003)	(72 282 403)
Immobilisations corporelles nettes	(B.1)	66 062 580	62 109 542
Immobilisations financières		9 306 570	2 983 714
- Provisions sur immobilisations financières		(153 051)	(101 317)
Immobilisations financières nettes	(B.2)	9 153 519	2 882 396
Total des actifs immobilisés		75 407 888	65 315 515
Autres actifs non courants	(B.3)	62 624	62 624
Total des actifs non courants		75 470 513	65 378 139
Actifs courants			
Stocks		44 845 367	37 922 505
-Provisions pour dépréciation des stocks		(2 486 244)	(1 962 704)
Stocks nets	(B.4)	42 359 123	35 959 801
Clients et comptes rattachés		25 361 244	26 493 544
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		(5 207 105)	(4 738 304)
Clients et comptes rattachés nets	(B.5)	20 154 138	21 755 240
Autres actifs courants		11 747 125	10 576 730
-Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(692 941)	(578 823)
Autres actifs courants nets	(B.6)	11 054 185	9 997 908
Placements et autres actifs financiers	(B.7)	10 000 000	3 000 000
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.8)	7 039 835	2 260 727
Total des actifs courants		90 607 281	72 973 675
Total des actifs		166 077 794	138 351 813

Bilan
(Exprimé en Dinars)

		Solde au	
	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		33 215 325	27 253 600
Réserves		11 258 562	14 979 915
Réserves spéciales de réinvestissement		-	1 000 000
Résultats reportés		19 117 366	12 385 440
Subvention d'investissement		834 677	1 234 410
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		64 425 930	56 853 366
Résultat de l'exercice		16 296 691 ^(*)	12 046 616
Total des capitaux propres	(B.9)	80 722 622	68 899 981
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	(B.10)	30 750 094	21 776 878
Provisions pour risques et charges	(B.11)	1 133 964	736 661
Total des passifs non courants		31 884 058	22 513 539
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.12)	16 155 134	14 232 596
Autres passifs courants	(B.13)	11 337 372	9 598 464
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.14)	25 978 608	23 107 233
Total des passifs courants		53 471 114	46 938 293
Total des passifs		85 355 172	69 451 832
Total des capitaux propres et des passifs		166 077 794	138 351 813

^(*) le résultat de l'exercice 2020 comporte une plus-value de cession des terrains pour une valeur totale de 6 022 034 DT.

Etat de résultat
(Exprimé en Dinars)

		Exercice de 12 mois clos le	
	Notes	2020	2019
Produits d'exploitation			
Revenus	(R.1)	90 914 649	96 612 055
Autres produits d'exploitation	(R.2)	1 336 078	1 809 800
Total des produits d'exploitation		92 250 727	98 421 855
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		2 913 976	(4 241 161)
Achats d'approvisionnements consommés	(R.3)	(48 599 423)	(51 659 688)
Charges de personnel	(R.4)	(11 072 888)	(9 496 379)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(11 387 635)	(9 591 705)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(7 658 073)	(6 608 573)
Total des charges d'exploitation		(75 804 044)	(81 597 505)
Résultat d'exploitation		16 446 683	16 824 350
Charges financières nettes	(R.7)	(5 140 826)	(4 791 544)
Produits de placements	(R.8)	289 634	304 040
Autres gains ordinaires	(R.9)	6 042 390	255 537
Autres pertes ordinaires	(R.10)	(87 277)	(102 518)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		17 550 605	12 489 866
Impôt sur les bénéfices	(R.11)	(1 253 913)	(443 250)
Résultat des activités ordinaires après impôt		16 296 691	12 046 616
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		16 296 691	12 046 616
Effets des modifications comptables (Nets d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modification comptable		16 296 691	12 046 616

Etat de flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars)

		Exercice de 12 mois clos le 31 décembre	
	Notes	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		16 296 691	12 046 616
Ajustements pour			
Amortissements et provisions	(F.1)	11 387 635	9 591 705
Résorption subvention d'investissement		(399 733)	(438 781)
Reclassements au cours de l'exercice		-	(30)
Variation des :			
Stock	(F.2)	(6 922 863)	213 390
Créances clients	(F.2)	1 132 300	(2 912 455)
Autres actifs	(F.2)	(1 150 895)	730 413
Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	3 731 320	1 999 692
Autres ajustements :			
Plus ou moins-values de cession		(6 041 534)	-
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		18 032 921	21 230 549
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissements affectés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(14 083 530)	(23 308 494)
Encaissements provenant des cessions des immobilisations corporelles et incorporelles		1 524 300	-
Décaissements affectés aux acquisitions des immobilisations financières		(1 464 856)	(455 685)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(14 024 086)	(23 764 180)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Augmentation du Capital		13 721	28 310
Encaissement sur fonds social		14 200 000	10 000 000
Encaissements provenant des emprunts		(3 332 613)	(6 235 340)
Remboursements d'emprunts		(4 088 040)	(8 176 080)
Distributions de dividendes		57 380 000	46 250 639
Encaissement crédit de financement		(54 860 000)	(43 295 639)
Remboursement crédit de financement		367 792	34 851
Intérêts courus			
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		9 680 859	(1 393 259)
Variation de la trésorerie		13 689 695	(3 926 890)
Trésorerie au début de l'exercice		2 566 740	6 493 630
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.5)	16 256 436	2 566 740

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « SOTUVER S.A » est une société anonyme, ayant un capital de 33 215 325 Dinars Tunisiens. La « SOTUVER S.A » est une filiale de la société CFI. Cette dernière est établie en Tunisie et prépare des états financiers consolidés.

La société « SOTUVER S.A » a pour objet social la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

II. FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE :

L'exercice 2020 est marqué par les faits suivants :

- En 2020, l'augmentation du Capital par incorporation des réserves spéciales investissement pour 2 226 650 DT et prime d'émission pour 3 735 075 DT. Le capital social est porté de 27 253 500 DT à 33 215 325 DT.
- En 2020, La participation de « Sotuver S.A » dans le capital de la nouvelle société « Sotuver Glass industries » par un apport en nature (transfert d'une parcelle de terrain) valorisée à 4 858 000 DT et un apport en numéraire pour 2 750 900 DT (dont seulement 1 226 650 DT ont été libérés).
- En 2020, le chiffre d'affaires de la SOTUVER a connu une diminution de 6%, sous l'effet de la crise sanitaire mondiale du Covid-19.
- En 2020, la société a souscrit deux nouveaux emprunts :
 - ✓ Un emprunt auprès de Attijari Bank pour 4,2 millions de dinars remboursable dans un délai de 7 ans au TMM+1,6%, et
 - ✓ Un emprunt auprès de Amen Bank pour 10 millions de dinars remboursable dans un délai de 7 ans au TMM+1,75%,
- En 2020, La société Sotuver a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie portant sur les exercices 2015 et 2016. Les résultats de contrôle ont été notifiés le 23 décembre 2020. L'administration a réclamé des compléments d'imposition pour 306 709 DT. La société a réfuté les résultats de la notification de la vérification fiscale approfondie le 08 Février 2021. Parallèlement, les services de l'administration fiscale ont répondu à l'opposition établie par Sotuver en date du 15 mars 2021 en modifiant le montant réclamé à 305 173 DT. Ce montant a été totalement provisionné par la société

III. REFERENTIEL COMPTABLE

III.1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Pour l'établissement de ses états financiers, la société respecte les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement

- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

- Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

La politique actuelle de couverture contre les risques de change consiste à équilibrer dans la limite du possible les opérations d'achat et de vente réalisés dans la même devise, pour ce faire la société gère des comptes bancaires en devise étrangères il s'agit principalement des comptes en Euro.

Les gains et pertes de change sont prise en compte à la date de clôture sur la base des taux de change à ladite date.

- Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par « SOTUVER S.A » sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

Nature	Taux annuels
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériels informatiques	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminées, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société et la dotation aux amortissements est calculée sur la base

des dispositions de la NCT 5 relative Immobilisations corporelles et de la NCT 6 Immobilisations incorporelles.

- Immobilisations financières

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à SOTUVER). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

La SOTUVER opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable ou un placement à court terme est un placement que la SOTUVER n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

- Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

- Charges reportées

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance de la société.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation.

- Subvention d'investissement

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

- Prise en compte des revenus

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert par « SOTUVER S.A » à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsqu'elle ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

- **Stocks**

Les produits finis de la « SOTUVER S.A » sont évalués à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est constatée sur les articles à rotation lente ou obsolètes.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des états théoriques au 31 décembre 2020.

IV. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

IV.1. Notes sur le bilan

B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles se présente au 31 décembre 2020 comme suit :

Désignations	VB au 31/12/2019	Acquisitions	Cession	Transfert	VB au 31/12/2020	Amort Cumulés au 31/12/2019	Dotations	Cession	Amort Cumulés au 31/12/2020	VCN au 31/12/2019	VCN au 31/12/2020
Investissements, Recherches et développements	701	-	-	-	701	608	47	-	655	93	46
Licences	202 608	4 474	-	-	207 081	151 042	20 945	-	171 987	51 565	35 094
Logiciels	1 231 404	8 251	-	-	1 239 654	959 486	123 520	-	1 083 006	271 918	156 649
Total immobilisations incorporelles	1 434 713	12 724	-	-	1 447 437	1 111 136	144 511	-	1 255 648	323 576	191 789
Terrains	1 315 574	-	(360 266)	-	955 308	-	-	-	-	1 315 574	955 308
Constructions	22 676 084	630	-	-	22 676 714	9 213 240	761 036	-	9 974 276	13 462 844	12 702 438
Equipements de bureau	532 189	23 704	-	-	555 893	412 659	28 468	-	441 128	119 529	114 765
Installations techniques	2 994 507	315 079	-	-	3 309 586	2 184 387	204 682	-	2 389 070	810 119	920 516
Matériel de sécurité	274 726	13 509	-	-	288 235	133 382	24 596	-	157 978	141 344	130 257
Matériel de transport	1 690 130	-	(32 900)	-	1 657 229	1 080 829	224 567	(32 900)	1 272 496	609 301	384 733
Matériel Industriel	98 635 380	12 734 318	-	2 071	111 371 769	57 955 017	8 320 533	-	66 275 550	40 680 363	45 096 219
Matériel Informatique	1 236 544	91 260	-	-	1 327 804	848 887	93 169	-	942 056	387 657	385 749
Outils Industriel	1 054 362	70 013	-	-	1 124 376	454 001	100 450	-	554 450	600 362	569 926
Immobilisations corporelles en cours	3 982 448	822 292	-	(2 071)	4 802 669	-	-	-	-	3 982 448	4 802 669
Total immobilisations corporelles	134 391 944	14 070 805	(393 166)	-	148 069 583	72 282 403	9 757 501	(32 900)	82 007 003	62 109 542	66 062 580
Total	135 826 657	14 083 530	(393 166)	-	149 517 020	73 393 539	9 902 012	(32 900)	83 262 651	62 433 118	66 254 369

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2020 à 9 153 519 DT contre 2 882 396 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2020	Provision	Valeur nette au 31/12/2020	Valeur nette au 31/12/2019
Titres de participations (*)	7 435 342	(153 051)	7 282 292	1 249 375
cautionnements	1 491 046	-	1 491 046	1 371 494
Dépôt Lloyd	380 181		380 181	261 527
Total	9 306 570	(153 051)	9 153 519	2 882 396

(*) Les titres de participation nets s'élèvent au 31 décembre 2020 à 7 282 292 DT se détaillant comme suit :

Participation	Valeur brute au 31/12/2020	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2019
Sotuver Glass Industrie	6 084 650	-	6 084 650
SVT	1 000 000	-	1 000 000
MARINAJERBA	190 730	(61 355)	129 375
VETRO MEDITERRANEO	120 000	(51 734)	68 266
ADRIAVETRO	27 462	(27 462)	-
NSD	12 500	(12 500)	-
Total	7 435 342	(153 051)	7 282 292

B.3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2020 à 62 624 DT contre le même montant au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Charges reportées	62 624	62 624	-
Total	62 624	62 624	-

Ce montant englobe les coûts d'études engagées par la société pour la réalisation du projet photovoltaïque non encore achevé le 31 décembre 2020.

B.4. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2020 à 42 359 123 DT contre 35 959 801 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Produits finis	18 795 438	15 881 462	2 913 976
Moules	11 193 250	10 149 215	1 044 035
Matières consommables	7 608 027	6 468 513	1 139 514
Palettes	3 520 780	3 192 119	328 661
Matières premières	2 954 834	1 152 583	1 802 251
Emballages	773 039	1 078 613	(305 574)
Stocks brut	44 845 367	37 922 505	6 922 863
Provision pour dépréciation des stocks	(2 486 244)	(1 962 704)	(523 540)
Stocks net	42 359 123	35 959 801	6 399 322

B.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2020 à 20 154 138 DT contre 21 755 240 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Clients d'exploitation	18 603 591	15 710 822	2 892 769
Clients douteux et impayés	4 012 119	5 125 369	(1 113 251)
Valeurs à l'encaissement	1 554 405	2 916 571	(1 362 166)
Clients effets à recevoir	1 191 128	2 740 781	(1 549 653)
Clients et comptes rattachés bruts	25 361 244	26 493 544	(1 132 300)
Provision pour dépréciation des créances	(5 207 105)	(4 738 304)	(468 801)
Clients et comptes rattachés nets	20 154 138	21 755 240	(1 601 101)

B.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2020 à 11 054 185 DT contre 9 997 908 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Etat et collectivités publiques	4 087 209	6 031 094	(1 943 885)
Fournisseurs débiteurs	3 196 580	2 346 709	849 871
Comptes de régularisation actifs	1 735 995	1 186 124	549 871
Débiteurs divers	1 450 777	41 722	1 409 056
Personnel et comptes rattachés	1 234 879	971 081	263 798
État, FOPROLOS, TFP	41 685	-	41 685
Total brut	11 747 125	10 576 730	1 170 395
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(692 941)	(578 823)	(114 118)
Autres actifs courants nets	11 054 185	9 997 908	1 056 277

B.7. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 10 000 000 DT au 31 décembre 2020 contre le 3 000 000 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
BIAT	5 000 000	-	5 000 000
BTA	3 000 000	3 000 000	-
ATTIJARI	2 000 000	-	2 000 000
Total	10 000 000	3 000 000	7 000 000

B.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2020 à 7 039 835 DT contre 2 260 727 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Banques	6 955 228	2 243 722	4 711 505
Caisse	84 607	17 004	67 603
Total	7 039 835	2 260 727	4 779 109

B.9. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 décembre 2020 une valeur de 80 772 622 DT. Le tableau de variation des capitaux propres entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020 se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fond social	Résultats reportés	Réserves spécial d'investissement	Subventions d'investissement	Autres réserves	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2018 avant affectation	27 253 600	2 725 360	630 368	4 251 596	-	1 673 191	200 000	11 395 878	17 309 924	65 439 917
Affectation résultat de l'exercice 2018	-	-	-	16 309 924	1 000 000	-	-	-	(17 309 924)	-
Fond social	-	-	28 310	-	-	-	-	-	-	28 310
Réserves spécial investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(8 176 080)	-	-	-	-	-	(8 176 080)
Amortissement des subventions d'investissements	-	-	-	-	(438 781)	-	-	-	-	(438 781)
Augmentation du Capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat 31/12/2019	-	-	-	-	-	-	-	-	12 046 616	12 046 616
Capitaux propres au 31/12/2019 avant affectation	27 253 600	2 725 360	658 677	12 385 440	1 000 000	1 234 410	200 000	11 395 878	12 046 616	68 899 981
Affectation résultat de l'exercice 2019	-	-	-	10 819 966	1 226 650	-	-	-	(12 046 616)	-
Fond social	-	-	13 721	-	-	-	-	-	-	13 721
Distribution de dividendes	-	-	-	(4 088 040)	-	-	-	-	-	(4 088 040)
Amortissement des subventions d'investissements	-	-	-	-	-	(399 733)	-	-	-	(399 733)
Augmentation du Capital	5 961 725	-	-	-	(2 226 650)	-	-	(3 735 075)	-	-
Résultat 31/12/2020	-	-	-	-	-	-	-	-	16 296 691	16 296 691
Capitaux propres au 31/12/2020 avant affectation	33 215 325	2 725 360	672 399	19 117 366	-	834 677	200 000	7 660 803	16 296 691	80 722 622

La variation de la réserve pour fonds social se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
<u>Solde au 1^{er} Janvier</u>		
Trésorerie	658 677	630 368
Total	658 677	630 368
<u>Ressources de l'exercice</u>		
Intérêts des prêts au personnel	13 721	28 310
<u>Emplois de l'exercice</u>		
Aides au personnel non remboursables	-	-
<u>Solde au 31 Décembre</u>		
Trésorerie	672 399	658 677
Total	672 399	658 677

Par ailleurs, les subventions d'investissement nettes s'élèvent au 31 décembre 2020 à 834 677 DT contre 1 234 410 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2020	Résorption	Valeur nette au 31/12/2020	Valeur nette au 31/12/2019	Variation
Subvention M A N	6 655 279	(6 171 538)	483 741	827 788	(344 046)
Subvention A P I	5 908 675	(5 561 180)	347 495	399 819	(52 325)
Subvention ITP	95 654	(92 213)	3 441	6 803	(3 362)
Total	12 985 911	(12 151 234)	834 677	1 234 410	(399 733)

Au 31 décembre 2020, les capitaux propres se répartissent comme suit :

Libellé	Part	Valeur (Valeur nominale de l'action = 1 DT)
STE CFI	71,9%	23 880 662
LLOYD TUNISIEN	12,12%	4 027 064
Divers	15,98%	5 307 599
Total	100%	33 215 325

B.10. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 décembre 2020 à 30 750 094 DT contre 21 776 878 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Emprunt ATIJARI	16 044 215	14 302 016	1 742 199
Emprunt Amen Bank	10 000 000	-	10 000 000
Emprunt BIAT	1 714 286	2 476 190	(761 905)
Emprunt UIB	1 500 000	2 500 000	(1 000 000)
Emprunt UBCI	1 400 000	2 335 561	(935 561)
Emprunt LEASING	91 593	163 111	(71 517)
Total	30 750 094	21 776 878	8 973 216

B.11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2020 à 1 133 964 DT contre 736 661DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Provision pour départ à la retraite	658 554	588 682	69 873
Provision pour litiges	475 410	147 980	327 430
Total	1 133 964	736 661	397 303

B.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2020 à 16 155 134 DT contre 14 232 596 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Fournisseurs d'exploitation	8 978 964	9 539 899	(560 935)
Fournisseurs effets à payer	2 386 594	3 088 234	(701 639)
Fournisseurs, factures non parvenues	1 815 054	729 784	1 085 270
Fournisseurs d'immobilisation	2 972 260	872 417	2 099 843
Retenues de garantie	2 262	2 262	-
Total	16 155 134	14 232 596	1 922 538

B.13. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2020 à 11 337 372 DT contre à 9 598 464 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Clients créditeurs	1 636 742	1 914 329	(277 587)
Personnel et comptes rattachés	1 745 808	1 551 450	194 357
<i>Autres charges à payer</i>	<i>1 037 819</i>	<i>894 258</i>	<i>143 561</i>
<i>Dettes pour congés payés</i>	<i>607 394</i>	<i>622 334</i>	<i>(14 940)</i>
<i>Assurance Groupe</i>	<i>81 299</i>	<i>15 157</i>	<i>66 142</i>
<i>Personnel, cession divers</i>	<i>11 656</i>	<i>12 426</i>	<i>(770)</i>
<i>Personnel UGTT</i>	<i>7 640</i>	<i>7 276</i>	<i>364</i>
Etat et comptes rattachés	2 385 438	1 635 750	749 687
<i>Etat, impôt et taxes</i>	<i>1 335 888</i>	<i>526 178</i>	<i>809 710</i>
<i>État, TVA</i>	<i>627 251</i>	<i>823 473</i>	<i>(196 222)</i>
<i>État retenues à la source</i>	<i>373 413</i>	<i>224 927</i>	<i>148 485</i>
<i>État, FODEC</i>	<i>32 292</i>	<i>42 645</i>	<i>(10 353)</i>
<i>TCL</i>	<i>16 281</i>	<i>17 254</i>	<i>(973)</i>
<i>État, droit de timbre</i>	<i>313</i>	<i>295</i>	<i>18</i>
<i>État, FOPROLOS, TFP</i>	<i>-</i>	<i>977</i>	<i>(977)</i>
Créditeurs divers	1 172 837	604 725	568 112
<i>C.N.S.S.</i>	<i>711 515</i>	<i>592 960</i>	<i>118 556</i>
<i>Produits constatés d'avance</i>	<i>449 869</i>	<i>-</i>	<i>449 869</i>
<i>Jetons de présence</i>	<i>8 650</i>	<i>8 650</i>	<i>-</i>
<i>Dividendes</i>	<i>2 802</i>	<i>2 802</i>	<i>-</i>
<i>Assurances</i>	<i>-</i>	<i>313</i>	<i>(313)</i>
Charges à payer	4 396 548	3 892 208	504 339
Total	11 337 372	9 598 464	1 738 909

B.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2020 à 25 978 608 DT contre 23 107 233 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Crédit de financement	16 395 000	13 875 000	2 520 000
<i>Crédit financement Export</i>	<i>12 500 000</i>	<i>10 700 000</i>	<i>1 800 000</i>
<i>Crédit financement Stock</i>	<i>3 895 000</i>	<i>3 175 000</i>	<i>720 000</i>
Emprunt à moins d'un an	7 999 563	6 105 392	1 894 171
ATTIJARI BANK	4 105 306	3 158 730	946 576
UBCI	1 535 561	1 135 561	400 000
BIAT	1 333 333	761 905	571 429
UIB	1 000 000	1 000 000	-
LEASING	25 362	49 197	(23 834)
Intérêts courus sur crédits	800 645	432 853	367 792
ATTIJARI BANK	255 102	235 220	19 882
BIAT	216 294	(1 728)	218 022
UBCI	198 987	47 187	151 800
UIB	84 296	152 174	(67 879)
Amen Bank	45 967	-	45 967
Banques	783 399	2 693 988	(1 910 588)
ATTIJARI BANK	768 494	890 904	(122 410)
B.N. A	12 300	12 469	(169)
S T B	2 335	2 240	95
Zitouna	270	90	181
B.I.A. T	-	568 103	(568 103)
UIB	-	1 067 953	(1 067 953)
A T B	-	44 370	(44 370)
UBCI	-	107 594	(107 594)
Amen Bank	-	266	(266)
Total	25 978 608	23 107 233	2 871 375

IV.2. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 90 914 649 DT au cours de l'exercice 2020 contre à 96 612 055 DT au cours de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	2020	2019	Variation
Chiffre d'affaires Export	48 885 511	50 934 360	(2 048 849)
Chiffre d'affaires Local	42 029 138	45 677 695	(3 648 557)
Total	90 914 649	96 612 055	(5 697 406)

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 1 336 078 DT au cours de l'exercice 2020 contre 1 809 800 DT au cours de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	2020	2019	Variation
Autres Produits Locaux	936 345	1 326 713	(390 369)
Résorption subvention d'investissement	399 733	438 781	(39 048)
Subventions d'exploitation	-	44 306	(44 306)
Total	1 336 078	1 809 800	(473 722)

R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent 48 599 423 à DT au cours de l'exercice 2020 contre 51 659 688 DT au cours de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	2020	2019	Variation
Matière première	18 875 132	19 629 320	(754 188)
<i>Stock initial</i>	1 152 583	992 090	160 494
<i>Achats</i>	20 677 382	19 789 814	887 569
<i>Stock final</i>	(2 954 834)	(1 152 583)	(1 802 251)
Matière consommable	6 205 322	8 098 041	(1 892 720)
<i>Stock initial</i>	16 617 729	13 339 343	3 278 386
<i>Achats</i>	8 388 871	11 376 427	(2 987 557)
<i>Stock final</i>	(18 801 277)	(16 617 729)	(2 183 549)
Emballage	3 723 165	4 861 123	(1 137 958)
<i>Stock initial</i>	1 078 613	1 151 051	(72 438)
<i>Achats</i>	3 417 592	4 788 685	(1 371 093)
<i>Stock final</i>	(773 039)	(1 078 613)	305 574
Palette	1 771 448	1 850 855	(79 407)
<i>Stock initial</i>	3 192 119	2 530 789	661 330
<i>Achats</i>	2 100 109	2 512 185	(412 075)
<i>Stock final</i>	(3 520 780)	(3 192 119)	(328 661)
Energie	18 020 858	17 220 348	800 510
<i>Eau</i>	89 123	380 517	(291 394)
<i>Gaz</i>	11 470 644	10 424 872	1 045 773
<i>Electricité</i>	6 461 092	6 414 960	46 132
Marchandises	3 498	-	3 498
Total	48 599 423	51 659 688	(3 060 264)

R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 11 072 888 DT au cours de l'exercice 2020 contre 9 496 379 DT au cours de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	2020	2019	Variation
Salaires & Appointements	9 373 467	8 042 736	1 330 731
Charges Patronales	1 699 420	1 453 643	245 778
Total	11 072 888	9 496 379	1 576 509

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 11 387 635 DT au cours de l'exercice 2020 contre 9 591 705 DT au cours de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	2020	2019	Variation
Dotations aux amortissements des immobilisations	9 902 012	8 587 588	1 314 424
Provisions pour dépréciation des stocks	523 540	84 418	439 122
Provisions pour dépréciation des clients	468 801	942 710	(473 909)
Provisions pour dépréciation Risques et charges	327 430	10 071	317 359
Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	114 118	-	114 118
Provisions pour dépréciation immobilisations financières	51 734	-	51 734
Reprises sur Provisions	-	(33 082)	33 082
Total	11 387 635	9 591 705	1 795 930

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 7 658 073 DT au cours de l'exercice 2020 contre 6 608 573 DT au cours de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	2020	2019	Variation
Transport	2 667 819	2 026 412	641 407
Don Covid-19	1 500 000	-	1 500 000
Entretiens et réparations	1 056 348	1 205 575	(149 227)
Honoraires	784 426	953 165	(168 738)
Autres charges	347 697	303 605	44 092
Sous-traitance	313 944	472 866	(158 922)
Assurances	276 534	287 753	(11 220)
Impôts et taxes	253 429	201 671	51 758
Réceptions et missions	127 695	381 171	(253 476)
Frais bancaires	111 982	250 677	(138 695)
Locations	87 395	219 536	(132 141)
Télécommunications	69 376	57 625	11 751
Jetons de présence	37 500	37 500	-
Assistance	23 927	211 016	(187 089)
Total	7 658 073	6 608 573	1 049 501

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 5 140 826 DT au cours de l'exercice 2020 contre 4 791 544 DT au cours de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	2020	2019	Variation
Intérêts des emprunts	2 865 811	2 723 520	142 291
Intérêts opérations de financement	1 146 687	625 779	520 909
Intérêts des comptes courants	659 704	735 481	(75 777)
Frais d'escompte	457 414	487 901	(30 487)
Différence de change	11 209	218 863	(207 654)
Total	5 140 826	4 791 544	349 282

R.8. Revenus des valeurs mobilières

Les revenus des valeurs mobilières s'élèvent en 2020 à 289 634 DT contre 304 040 DT au cours de l'exercice 2019 et correspondent aux produits des placements.

R.9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 6 042 390 DT au cours de l'exercice 2020 contre 255 537 DT au cours de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	2020	2019	Variation
Plus-value /cession actif	6 041 534	-	6 041 534
Profit exceptionnel	856	255 537	(254 681)
Total	6 042 390	255 537	5 786 853

R.10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 87 277 DT au cours de l'exercice 2020 contre 102 518 DT au cours de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	2020	2019	Variation
Pertes exceptionnelles	87 277	102 518	(15 240)
Total	87 277	102 518	(15 240)

R.11. Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices s'élèvent à 1 253 913 DT au cours de l'exercice 2020 contre 443 250 DT au cours de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	2020	2019	Variation
Impôts sur les bénéfices	1 164 113	402 773	761 340
Contribution sociale (*)	89 800	40 477	49 323
Total	1 253 913	443 250	810 663

(*) Contribution sociale de solidarité au profit des caisses sociales telle qu'instituée par la loi de Finance pour l'année 2018

V.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1. Amortissements et provisions

Désignation	2020	2019
Dotations aux amortissements des immobilisations	9 902 012	8 587 588
Provisions pour dépréciation des stocks	523 540	84 418
Provisions pour dépréciation des clients	468 801	942 710
Provisions pour dépréciation Risques et charges	327 430	10 071
Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	114 118	-
Provisions pour dépréciation immobilisations financières	51 734	-
Reprises sur Provisions	-	(33 082)
Total	11 387 635	9 591 705

F.2. Variation des actifs

Désignations	31/12/2020 (a)	31/12/2019 (b)	Variation (b)-(a)
Stocks	44 845 367	37 922 505	(6 922 863)
Créances clients	25 361 244	26 493 544	1 132 300
Autres actifs	11 747 125	10 576 730	(1 170 395)
Produit à recevoir sur cession de voiture	(19 500)	-	19 500
Total	81 934 236	74 992 779	(6 941 458)

F.3. Variation des passifs

Libellé	31/12/2020 (a)	31/12/2019 (b)	Variation (a)-(b)
Fournisseurs	16 155 134	14 232 596	1 922 538
Autres passifs courants	11 337 372	9 598 464	1 738 909
Passifs non courants (Provision IDR)	658 554	588 682	69 873
Total	28 151 061	24 419 741	3 731 320

F.4. Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles

Désignations	2020	2019
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles	(14 070 805)	(22 979 122)
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles	(12 724)	(329 373)
Total	(14 083 530)	(23 308 494)

F.5.Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignations	31/12/2020	31/12/2019
Billets de trésorerie	10 000 000	3 000 000
Caisse	84 607	17 004
Comptes courants bancaires débiteurs	6 955 228	2 243 722
B.I.A. T	2 111 865	547 970
UBCI	1 609 360	441 967
AMEN BANK	1 603 454	21 781
ATTIJARI BANK	564 127	709 966
BT	540 449	-
A T B	285 168	3 306
B.H	210 067	518 107
UIB	30 073	-
B.N.A	663	625
Comptes courants bancaires créditeurs	(783 399)	(2 693 988)
ATTIJARI BANK	(768 494)	(890 904)
B.N. A	(12 300)	(12 469)
S T B	(2 335)	(2 240)
Zitouna	(270)	(90)
B.I.A. T	-	(568 103)
UIB	-	(1 067 953)
A T B	-	(44 370)
UBCI	-	(107 594)
Amen Bank	-	(266)
Total	16 256 436	2 566 740

V. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société « SOTUVER S.A » se détaillent comme suit :

V.1. Engagements donnés

A- Hypothèques et nantissements

La société « SOTUVER S.A » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en pari-passu avec UBCI, ATTIJARI BANK, BH, UIB et BT :

a. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises lui appartenant dans la propriété sise à Jebel El Ouest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».

b. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la loi N° 2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds.

Conformément au décret du 7 Novembre 1935 modifié par le décret du 10 Février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

c. En Nantissement de Rang Utile :

Conformément à l'article 236 et suivants du code de commerce concernant le nantissement sur fonds de commerce, sont en nantissement de rang utile : l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce situé à la zone industrielle BIR MCHERGUA JBEL EL OUEST-ZAGHOUAN, consistant en une unité de fabrication et de commercialisation de tout article en verre ou en produits inscrite au Registre National des entreprises ainsi que les machines marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobile , moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage. Ce nantissement est accordé vis-à-vis la banque de Tunis pour un montant de 12 800 000 DT.

B- Caution Solidaire

Au 31 décembre 2020, la société a accordé un caution solidaire au profit de la BT pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 25 000 000 DT au nom de Sotuver Glass industries.

C- Crédits

Banque	Montant Crédit	Principal restant dû	Intérêts restants
ATTIJARI BANK 1	6 000 000	599 045	18 347
ATTIJARI BANK 2	6 000 000	4 021 596	597 290
ATTIJARI BANK 3	2 000 000	1 606 057	310 746
ATTIJARI BANK 4	10 000 000	9 700 189	2 789 345
ATTIJARI BANK 5	4 200 000	4 200 000	1 202 173
UBCI 2	1 220 050	135 561	3 666
UBCI 4	4 000 000	2 800 000	184 218
BIAT 2	4 000 000	3 047 619	248 561
Amen Bank	10 000 000	10 000 000	3 773 240
UIB	5 000 000	2 500 000	279 252
TOTAL	52 420 050	38 610 068	9 406 838

Banque	Montant P Crédit	Principal + Intérêts restant dû	Intérêts restants
ATTIJARI LEASING 5	40 122	2 426	420
ATTIJARI LEASING 7	40 969	7 427	1 281
ATTIJARI LEASING 8	171 738	172 941	47 000
TOTAL	252 829	182 794	48 701

D- Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élèvent au 31 décembre 2020 à 11 179 720 DT et se détaillent comme suit :

Banque	Montant
ATT B	2 587 450
BIAT	5 196 621
BT	3 395 649
Total	11 179 720

V.2. Engagements reçus

Au 31 décembre 2020, la société a obtenu un cautionnement fiscal auprès de l'ATB pour un montant de 1 050 DT.

VI. Note relative au résultat par action

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Résultat Net	16 296 691	12 046 616
Nombre d'action	33 215 325	27 253 600
Résultat par action	0,491	0,442

VII. Notes sur les parties liées

1. Courant l'exercice 2020, la société « Lloyd Tunisien », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant global TTC de 569 044 DT. Le solde fournisseur de la société « Lloyd Tunisien » présente un solde créditeur de 924 DT au 31 décembre 2020.

Par ailleurs, la « SOTUVER S.A » a déposé un montant de 137 370 DT pour le compte de la société « Lloyd Tunisien », au titre de la couverture des indemnités pour départ à la retraite de son personnel. Ce dépôt s'élève au 31 décembre 2021 à 380 181 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2021.

2. Courant l'exercice 2020, la société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé la mise en place d'une plateforme pour un montant de 180 405 DT. Le solde fournisseur de la société « CETRAM » présente un solde créditeur de 21 582 DT au 31 décembre 2020. Le solde des avances accordées est 985 771 DT au 31 décembre 2020. Le solde des effets à payer au 31 décembre 2020 s'élèvent à 650 771 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2021.

3. Courant l'exercice 2020, la « SOTUVER S.A » a établi à la société « ALUFOND », société ayant des administrateurs en commun, des notes de débit au titre de la consommation d'électricité, eau et gaz pour un montant global de 1 101 902 DT. Le compte de « ALUFOND » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2020 de 224 592 DT. Le solde des produits à recevoir est de 228 635 DT au 31 décembre 2020. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2021.

4. Courant l'exercice 2020, la société « Vetro Mediterraneo », société détenue par la « SOTUVER S.A », a acquis des produits finis auprès de cette dernière pour un montant global de 617 089 DT. En plus, la société « Vetro Mediterraneo » a loué au cours de l'année 2020 auprès de la société « SOTUVER S.A » un local d'une superficie de 50 m² sis à la zone industrielle de Djebel Ouest. La charge de loyer au titre de l'exercice 2020 s'élève à 1 000 DT. Le solde client au 31 décembre 2020 s'élève à 556 438 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2021.

5. Courant l'exercice 2020, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges en lieu et place de la société « SVT » société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 1 088 329 DT. Le compte de « SVT » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2020 de 1 274 015 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2021.
6. Courant l'exercice 2020, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges au lieu et place de la société « Vetro Mediterraneo », société détenue par la « SOTUVER S.A » pour un total de 20 940 DT. Le compte de « Vetro Mediterraneo » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2020 de 34 042 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2021.
7. Courant l'exercice 2020, la « SOTUVER S.A » en sa qualité de propriétaire a apporté à la société nouvellement constituée « Sotuver Glass Industrie » 48 580 parts indivises du titre foncier dénommé « Henchir Bouhejba » évaluées à un montant global de 4 858 000 dinars tel qu'il apparaît au niveau du rapport établi par le commissaire aux rapport Monsieur « Mohamed Riadh Triki » en date du 24 Janvier 2020 réalisant ainsi une plus-value de cession pour un montant de 4 583 777 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 15 septembre 2020.
8. Courant l'exercice 2020, la « SOTUVER S.A » en sa qualité de propriétaire a cédé à la société nouvellement constituée « Sotuver Glass Industrie » 15 243 parts indivises du titre foncier dénommé « Henchir Bouhejba » évaluées à un montant global de 1 524 300 dinars tel qu'il apparaît au niveau du rapport établi par le commissaire aux rapport Monsieur « Mohamed Riadh Triki » en date du 24 Janvier 2020 réalisant ainsi une plus-value de cession pour un montant de 1 438 256 DT. Cette créance a été totalement payé par SGI au 31 décembre 2020. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 15 septembre 2020.
9. Courant l'exercice 2020, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges au lieu et place de la société « Sotuver Glass industries », société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 423 742 DT. Le compte de « Sotuver Glass industries » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2020 de 485 323 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2021.
10. Courant les exercices antérieurs à 2020, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges en lieu et place de la société « ADRIAVETRO », société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 117 656 DT. La société « ADRIAVETRO » a versé à la société « SOTUVER » en 2020 un paiement pour 14 550 DT. Le compte de « ADRIAVETRO » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2020 de 103 106 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2021.
11. Au 31 décembre 2020, la société a accordé une caution solidaire au profit de la BT pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 25 000 000 DT au nom de Sotuver Glass industries. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 15 septembre 2020.

VIII. Evénements postérieurs

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIE S.A « SOTUVER »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 19 juin 2019 pour le cabinet AMC Ernst & Young et du 23 juillet 2020 pour le Cabinet Sami MENJOUR, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « SOTUVER S.A » (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 80 722 622 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 16 296 691 DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des Stocks

Risques identifiés

Les Stocks de la société figurent au bilan au 31 décembre 2020 pour une valeur nette de 42 359 123 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 26% du total actifs). Les stocks sont évalués comme suit :

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.
- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût unitaire moyen pondéré ou le coût historique, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente.

La provision pour dépréciation des stocks a été déterminée en tenant compte des articles à rotation lente ou obsolètes déduction faite, pour les produits finis, de la valeur récupérable de ces articles telle que calculée par la direction technique et la direction commerciale de la société.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour la valorisation des stocks et l'estimation de la provision pour dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour garantir l'exhaustivité, l'existence et la valorisation des stocks telles que la réalisation d'un inventaire physique des stocks à la clôture de l'exercice, l'automatisation du calcul du coût moyen pondéré... ;
- Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- Vérifier par sondage la correcte valorisation des stocks et s'assurer qu'ils sont évalués à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré ;
- Revoir les jugements effectués par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

Comptabilisation des revenus

Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élèvent à 90 914 649 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ils sont constitués essentiellement de ventes des articles en verres sur le marché local et à l'exportation.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers de la Société.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par la Société pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;

- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

4. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 6 Mai 2021

Les commissaires aux comptes


AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE

Sami MENJOUR

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIE S.A « SOTUVER »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A.,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Votre Conseil d'Administration nous a informés des opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

1. Courant l'exercice 2020, la société « Lloyd Tunisien », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant global TTC de 569 044 DT. Le solde fournisseur de la société « Lloyd Tunisien » présente un solde créditeur de 924 DT au 31 décembre 2020.

Par ailleurs, la « SOTUVER S.A » a déposé un montant de 137 370 DT pour le compte de la société « Lloyd Tunisien », au titre de la couverture des indemnités pour départ à la retraite de son personnel. Ce dépôt s'élève au 31 décembre 2021 à 380 181 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2021.

2. Courant l'exercice 2020, la société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé la mise en place d'une plateforme pour un montant de 180 405 DT. Le solde fournisseur de la société « CETRAM » présente un solde créditeur de 21 582 DT au 31 décembre 2020. Le solde des avances accordées est 985 771 DT au 31 décembre 2020. Le solde des effets à payer au 31 décembre 2020 s'élèvent à 650 771 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2021.

3. Courant l'exercice 2020, la « SOTUVER S.A » a établi à la société « ALUFOND », société ayant des administrateurs en commun, des notes de débit au titre de la consommation d'électricité, eau et gaz pour un montant global de 1 101 902 DT. Le compte de « ALUFOND » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2020 de 224 592 DT. Le solde des produits à recevoir est de 228 635 DT au 31 décembre 2020. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2021.

4. Courant l'exercice 2020, la société « Vetro Mediterraneo », société détenue par la « SOTUVER S.A », a acquis des produits finis auprès de cette dernière pour un montant global de 617 089 DT.

En plus, la société « Vetro Mediterraneo » a loué au cours de l'année 2020 auprès de la société « SOTUVER S.A » un local d'une superficie de 50 m² sis à la zone industrielle de Djebel Ouest. La charge de loyer au titre de l'exercice 2020 s'élève à 1 000 DT. Le solde client au 31 décembre 2020 s'élève à 556 438 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2021.

5. Courant l'exercice 2020, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges en lieu et place de la société « SVT » société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 1 088 329 DT. Le compte de « SVT » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2020 de 1 274 015 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2021.
6. Courant l'exercice 2020, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges au lieu et place de la société « Vetro Mediterraneo », société détenue par la « SOTUVER S.A » pour un total de 20 940 DT. Le compte de « Vetro Mediterraneo » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2020 de 34 042 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2021.
7. Courant l'exercice 2020, la « SOTUVER S.A » en sa qualité de propriétaire a apporté à la société nouvellement constituée « Sotuver Glass Industrie » 48 580 parts indivises du titre foncier dénommé « Henchir Bouhejba » évaluées à un montant global de 4 858 000 dinars tel qu'il apparaît au niveau du rapport établi par le commissaire aux rapport Monsieur « Mohamed Riadh Triki » en date du 24 Janvier 2020 réalisant ainsi une plus-value de cession pour un montant de 4 583 777 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 15 septembre 2020.
8. Courant l'exercice 2020, la « SOTUVER S.A » en sa qualité de propriétaire a cédé à la société nouvellement constituée « Sotuver Glass Industrie » 15 243 parts indivises du titre foncier dénommé « Henchir Bouhejba » évaluées à un montant global de 1 524 300 dinars tel qu'il apparaît au niveau du rapport établi par le commissaire aux rapport Monsieur « Mohamed Riadh Triki » en date du 24 Janvier 2020 réalisant ainsi une plus-value de cession pour un montant de 1 438 256 DT. Cette créance a été totalement payé par SGI au 31 décembre 2020. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 15 septembre 2020.
9. Courant l'exercice 2020, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges au lieu et place de la société « Sotuver Glass industries », société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 423 742 DT. Le compte de « Sotuver Glass industries » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2020 de 485 323 DT. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 29 avril 2021.
10. Au 31 décembre 2020, la société a accordé une caution solidaire au profit de la BT pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 25 000 000 DT au nom de Sotuver Glass industries. Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration en date du 15 septembre 2020.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution de l'opération suivante, conclue au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

1. Courant les exercices antérieurs à 2020, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges en lieu et place de la société « ADRIAVETRO », société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 117 656 DT. La société « ADRIAVETRO » a versé à la société « SOTUVER » en 2020 un paiement pour 14 550 DT. Le compte de « ADRIAVETRO » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2020 de 103 106 DT.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

1. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 28 avril 2008. La rémunération est composée d'un salaire net mensuel de 8 000 DT et d'une prime annuelle nette de 24 000 DT.

Le Conseil d'Administration du 30 mai 2012 a décidé de maintenir la rémunération mensuelle du Directeur Général et de transférer la prime annuelle à son compte assurance vie.

Le Conseil d'Administration du 24 septembre 2018 a décidé d'ajuster la rémunération du Directeur Général en intégrant la cotisation annuelle de la CNSS. Ainsi, le Conseil d'Administration fixe la rémunération annuelle nette à 101 349 DT soit un total brut annuel de 145 184 DT.

Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, dont toutes les charges y afférentes sont prises en charge par la société y compris une indemnité de carburant de 835 DT par mois ainsi que les frais de communication téléphoniques (ceux-ci ont été de 4 239 DT pour l'exercice 2020).

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général Adjoint sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 21 avril 2015. La rémunération est composée d'un salaire net mensuel de 5 000 DT à partir du 1er janvier 2017 et d'une prime annuelle nette de 10 000 DT. Cette décision a été ratifiée par le Conseil d'Administration du 29 avril 2020.

Par ailleurs, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une voiture de fonction, dont toutes les charges y afférentes sont prises en charge par la société y compris une indemnité de carburant de 500 DT par mois ainsi que les frais de communication téléphoniques (ceux-ci ont été de 1 200 DT pour l'exercice 2020).

2. Les obligations et engagements de la société « SOTUVER S.A » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2020	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2020
Avantages à court terme	145 184	-	155 547	-
Charges pour congés à payer	-	33 300	-	5 527
Indemnité de départ à la retraite	-	-	-	22 648
Total	145 184	33 300	155 547	28 175

IV. Autres engagements pris par la société envers ses dirigeants

- La société a provisionné au cours de l'année 2020 un montant de 37 500 DT relatif aux jetons de présence. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2020 statuera sur ce point.
- La société a provisionné au cours de l'année 2020 un montant de 18 750 DT relatif aux rémunérations des membres du comité d'audit. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2020 statuera sur ce point.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 6 Mai 2021

Les commissaires aux comptes


AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE

Sami MENJOUR